

**Procès-Verbal - SECHERESSE 2022**  
**CIM 11.06.2024**

**Commission interministérielle**  
**du :**

11/06/2024

**Aléa :**

MTD

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
06003-MTD-220401-1	06	Alpes-Maritimes	06003	Andon	E	01/04/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
19169-MTD-220701-2	19	Corrèze	19169	Puy-d'Arnac	E	01/07/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
26079-MTD-220601-1	26	Drôme	26079	Charpey	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
27631-MTD-220417-1	27	Eure	27631	Thierville	E	17/04/2022	31/12/2022	DEF	17/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
42218-MTD-220410-1	42	Loire	42218	Saint-Étienne	E	10/04/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42242-MTD-220701-1	42	Loire	42242	Saint-Joseph	E	01/07/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
48178-MTD-220426-1	48	Lozère	48178	Saint-Privat-de-Vallongue	E	26/04/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
60463-MTD-220415-1	60	Oise	60463	Nogent-sur-Oise	E	15/04/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
60499-MTD-220501-1	60	Oise	60499	Plessis-de-Roye	E	01/05/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
60663-MTD-220501-1	60	Oise	60663	Velennes	E	01/05/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
60693-MTD-220430-1	60	Oise	60693	Villeselve	E	30/04/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62239-MTD-220415-1	62	Pas-de-Calais	62239	Coquelles	E	15/04/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62641-MTD-220701-2	62	Pas-de-Calais	62641	Ostreville	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64512-MTD-220325-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64512	Sauvelade	E	25/03/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
65418-MTD-220601-1	65	Hautes-Pyrénées	65418	Sénac	E	01/06/2022	15/10/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72241-MTD-220701-1	72	Sarthe	72241	Montfort-le-Gesnois	E	01/07/2022	31/12/2022	DEF	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

72256-MTD-220216-1	72	Sarthe	72256	Rouez	E	16/02/2022	31/12/2022	DEF	16/02/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
77085-MTD-220418-1	77	Seine-et-Marne	77085	Chanteloup-en-Brie	E	18/04/2022	31/12/2022	DEF	18/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
77330-MTD-220601-2	77	Seine-et-Marne	77330	Nanteuil-lès-Meaux	E	01/06/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
78242-MTD-220401-1	78	Yvelines	78242	Fontenay-le-Fleury	E	01/04/2022	06/06/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
78368-MTD-220328-1	78	Yvelines	78368	Mareil-sur-Mauldre	E	28/03/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
80458-MTD-220401-1	80	Somme	80458	Lahoussoye	E	01/04/2022	01/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
84130-MTD-220315-1	84	Vaucluse	84130	Suzette	E	15/03/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

**Procès-verbal - SECHERESSE 2023**  
CIM 11.06.2024

Commission interministérielle  
du :

11/06/2024

Aléa :

MTD

Ain (01)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
01004-MTD-230101-1	01	Ain	01004	Ambérieu-en-Bugey	E	01/01/2023	30/09/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01007-MTD-230601-1	01	Ain	01007	Ambronay	E	01/06/2023	30/09/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01014-MTD-230101-1	01	Ain	01014	Arbent	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01025-MTD-230101-1	01	Ain	01025	Bâgé-Dommartin	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01026-MTD-230101-1	01	Ain	01026	Bâgé-le-Châtel	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01029-MTD-230501-1	01	Ain	01029	Beaupont	E	01/05/2023	30/09/2023	DEF	01/05/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01030-MTD-230101-1	01	Ain	01030	Beauregard	E	01/01/2023	19/10/2023	DEF	01/01/2023	19/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01038-MTD-230101-1	01	Ain	01038	Bény	E	01/01/2023	19/10/2023	DEF	01/01/2023	19/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01068-MTD-230101-1	01	Ain	01068	Cerdon	E	01/01/2023	13/12/2023	DEF	01/01/2023	13/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01089-MTD-230101-1	01	Ain	01089	Château-Gaillard	E	01/01/2023	31/10/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01102-MTD-230101-1	01	Ain	01102	Chevroux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01115-MTD-230401-1	01	Ain	01115	Confrançon	E	01/04/2023	30/09/2023	DEF	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01124-MTD-230601-1	01	Ain	01124	Cormoz	E	01/06/2023	30/11/2023	DEF	01/06/2023	30/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01127-MTD-230101-1	01	Ain	01127	Courmangoux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01134-MTD-230401-1	01	Ain	01134	Crottet	E	01/04/2023	31/12/2023	DEF	01/04/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01145-MTD-230301-1	01	Ain	01145	Dompièrre-sur-Veyle	E	01/03/2023	31/10/2023	DEF	01/03/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01147-MTD-230401-1	01	Ain	01147	Domsure	E	01/04/2023	31/10/2023	DEF	01/04/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01149-MTD-230101-1	01	Ain	01149	Douvres	E	01/01/2023	31/10/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01159-MTD-230402-1	01	Ain	01159	Feillens	E	02/04/2023	30/11/2023	DEF	02/04/2023	30/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01194-MTD-230401-1	01	Ain	01194	Jassans-Riottier	E	01/04/2023	30/09/2023	DEF	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01195-MTD-230401-1	01	Ain	01195	Jasseron	E	01/04/2023	31/10/2023	DEF	01/04/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01199-MTD-230101-1	01	Ain	01199	Jujurieux	E	01/01/2023	19/09/2023	DEF	01/01/2023	19/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01225-MTD-230401-1	01	Ain	01225	Lurcy	E	01/04/2023	31/10/2023	DEF	01/04/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01230-MTD-230101-1	01	Ain	01230	Mantenay-Montlin	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01232-MTD-230612-1	01	Ain	01232	Marboz	E	12/06/2023	30/10/2023	DEF	12/06/2023	30/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01238-MTD-230320-1	01	Ain	01238	Massieux	E	20/03/2023	01/12/2023	DEF	20/03/2023	01/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01241-MTD-230101-1	01	Ain	01241	Mellonnas	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01243-MTD-230601-1	01	Ain	01243	Messimy-sur-Saône	E	01/06/2023	30/09/2023	DEF	01/06/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01244-MTD-230101-1	01	Ain	01244	Meximieux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01246-MTD-230101-1	01	Ain	01246	Mézériat	E	01/01/2023	08/12/2023	DEF	01/01/2023	08/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01263-MTD-230101-1	01	Ain	01263	Montmerle-sur-Saône	E	01/01/2023	31/10/2023	DEF	01/01/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
01266-MTD-230616-1	01	Ain	01266	Montrevel-en-Bresse	E	16/06/2023	30/10/2023	DEF	16/06/2023	30/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

01277-MTD-230801-2	01	Ain	01277	Nivollet-Montgriffon	E	01/08/2023	15/09/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
01296-MTD-230101-1	01	Ain	01296	Pirajoux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01297-MTD-230101-1	01	Ain	01297	Pizay	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01307-MTD-230101-2	01	Ain	01307	Port	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01318-MTD-230701-1	01	Ain	01318	Rancé	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01320-MTD-230401-1	01	Ain	01320	Replonges	E	01/04/2023	30/11/2023	DEF	01/04/2023	30/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01333-MTD-230101-1	01	Ain	01333	Saint-André-de-Corcy	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01337-MTD-230701-1	01	Ain	01337	Saint-Bénigne	E	01/07/2023	01/10/2023	DEF	01/07/2023	01/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01339-MTD-230701-1	01	Ain	01339	Saint-Bernard	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01346-MTD-230101-1	01	Ain	01346	Saint-Didier-d'Aussiat	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01350-MTD-230101-1	01	Ain	01350	Saint-Étienne-du-Bois	E	01/01/2023	30/11/2023	DEF	01/01/2023	30/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01363-MTD-230101-1	01	Ain	01363	Saint-Jean-le-Vieux	E	01/01/2023	30/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
01371-MTD-230101-1	01	Ain	01371	Saint-Marcel	E	01/01/2023	09/12/2023	DEF	01/01/2023	09/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01388-MTD-230101-1	01	Ain	01388	Saint-Trivier-de-Courtes	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01404-MTD-230901-1	01	Ain	01404	Serrières-sur-Ain	E	01/09/2023	31/12/2023	DEF	01/09/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01420-MTD-230401-1	01	Ain	01420	Thoissey	E	01/04/2023	24/08/2023	DEF	01/04/2023	24/08/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01423-MTD-230101-1	01	Ain	01423	Toussieux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01430-MTD-230601-1	01	Ain	01430	Varambon	E	01/06/2023	30/09/2023	DEF	01/06/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01431-MTD-230630-1	01	Ain	01431	Vaux-en-Bugey	E	30/06/2023	17/10/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
01450-MTD-230101-1	01	Ain	01450	Villieu-Loyes-Mollon	E	01/01/2023	23/11/2023	DEF	01/01/2023	23/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01451-MTD-230101-1	01	Ain	01451	Viriat	E	01/01/2023	30/10/2023	DEF	01/01/2023	30/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
01457-MTD-230601-1	01	Ain	01457	Vonnas	E	01/06/2023	30/09/2023	DEF	01/06/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

**Allier (03)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
03001-MTD-230101-1	03	Allier	03001	Abrest	E	01/01/2023	21/12/2023	DEF	01/01/2023	21/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03003-MTD-230101-1	03	Allier	03003	Ainay-le-Château	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
03012-MTD-230101-1	03	Allier	03012	Autry-Issards	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
03015-MTD-230101-1	03	Allier	03015	Bagneux	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
03022-MTD-230101-2	03	Allier	03022	Bellenaves	E	01/01/2023	28/12/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
03023-MTD-230601-1	03	Allier	03023	Bellerive-sur-Allier	E	01/06/2023	20/09/2023	DEF	01/06/2023	20/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03026-MTD-230501-1	03	Allier	03026	Besson	E	01/05/2023	30/11/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
03030-MTD-230101-2	03	Allier	03030	Biozat	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03035-MTD-230101-1	03	Allier	03035	Bouchaud (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03036-MTD-230101-1	03	Allier	03036	Bourbon-l'Archambault	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
03040-MTD-230101-1	03	Allier	03040	Bressolles	E	01/01/2023	30/09/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
03044-MTD-230101-1	03	Allier	03044	Brugheas	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	













































































36135-MTD-230101-1	36	Indre	36135	Moulins-sur-Céphons	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36136-MTD-230101-1	36	Indre	36136	Murs	E	01/01/2023	16/11/2023	DEF	01/01/2023	16/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36137-MTD-230101-1	36	Indre	36137	Néons-sur-Creuse	E	01/01/2023	30/09/2023	DEF	01/01/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36141-MTD-230101-1	36	Indre	36141	Neuvy-Saint-Sépulchre	E	01/01/2023	21/12/2023	DEF	01/01/2023	21/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36142-MTD-230101-1	36	Indre	36142	Niherne	E	01/01/2023	27/09/2023	DEF	01/01/2023	27/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36143-MTD-230101-1	36	Indre	36143	Nohant-Vic	E	01/01/2023	17/11/2023	DEF	01/01/2023	17/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36146-MTD-230101-1	36	Indre	36146	Orsennes	E	01/01/2023	17/10/2023	DEF	01/01/2023	17/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36148-MTD-230101-1	36	Indre	36148	Oulches	E	01/01/2023	20/11/2023	DEF	01/01/2023	20/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36154-MTD-230101-1	36	Indre	36154	Pêchereau (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36157-MTD-230101-1	36	Indre	36157	Pérrouille (La)	E	01/01/2023	22/11/2023	DEF	01/01/2023	22/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36159-MTD-230101-1	36	Indre	36159	Poinçonnet (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36160-MTD-230101-1	36	Indre	36160	Pommiers	E	01/01/2023	31/10/2023	DEF	01/01/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36161-MTD-230101-1	36	Indre	36161	Pont-Chrétien-Chabenet (Le)	E	01/01/2023	01/10/2023	DEF	01/01/2023	01/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36169-MTD-230101-1	36	Indre	36169	Pruniers	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36171-MTD-230101-1	36	Indre	36171	Reully	E	01/01/2023	22/11/2023	DEF	01/01/2023	22/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36172-MTD-230101-1	36	Indre	36172	Rivarennes	E	01/01/2023	07/12/2023	DEF	01/01/2023	07/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36190-MTD-230101-1	36	Indre	36190	Sainte-Fauste	E	01/01/2023	23/10/2023	DEF	01/01/2023	23/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36202-MTD-230101-1	36	Indre	36202	Saint-Maur	E	01/01/2023	01/09/2023	DEF	01/01/2023	01/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36205-MTD-230401-1	36	Indre	36205	Saint-Pierre-de-Jards	E	01/04/2023	31/12/2023	DEF	01/04/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36210-MTD-230101-1	36	Indre	36210	Sarzay	E	01/01/2023	14/09/2023	DEF	01/01/2023	14/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36211-MTD-230101-1	36	Indre	36211	Sassierges-Saint-Germain	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36215-MTD-230101-1	36	Indre	36215	Ségry	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36219-MTD-230701-1	36	Indre	36219	Tendu	E	01/07/2023	20/11/2023	DEF	01/07/2023	20/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36226-MTD-230101-1	36	Indre	36226	Tranzault	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36231-MTD-230101-1	36	Indre	36231	Velles	E	01/01/2023	22/12/2023	DEF	01/01/2023	22/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36232-MTD-230101-1	36	Indre	36232	Vendœuvres	E	01/01/2023	09/11/2023	DEF	01/01/2023	09/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36234-MTD-230101-1	36	Indre	36234	Verneuil-sur-Igneraie	E	01/01/2023	16/10/2023	DEF	01/01/2023	16/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36239-MTD-230101-1	36	Indre	36239	Vigoux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36241-MTD-230531-1	36	Indre	36241	Villedieu-sur-Indre	E	31/05/2023	15/10/2023	DEF	31/05/2023	15/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36243-MTD-230101-1	36	Indre	36243	Villegouin	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36246-MTD-230101-1	36	Indre	36246	Villiers	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

Indre (36)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
38111-MTD-230101-1	38	Isère	38111	Claix	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38130-MTD-230101-1	38	Isère	38130	Côte-Saint-André (La)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
38140-MTD-230101-1	38	Isère	38140	Crolles	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



























69197-MTD-230201-1	69	Rhône	69197	Saint-Étienne-des-Ouillères	E	01/02/2023	31/10/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69201-MTD-230101-1	69	Rhône	69201	Sainte-Foy-l'Argentière	E	01/01/2023	01/12/2023	DEF	01/01/2023	01/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69202-MTD-230101-1	69	Rhône	69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	E	01/01/2023	01/09/2023	DEF	01/01/2023	01/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69205-MTD-230101-1	69	Rhône	69205	Saint-Genis-les-Ollières	E	01/01/2023	14/09/2023	DEF	01/01/2023	14/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69207-MTD-230601-1	69	Rhône	69207	Saint-Germain-au-Mont-d'Or	E	01/06/2023	31/10/2023	DEF	01/06/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69208-MTD-230101-1	69	Rhône	69208	Saint-Germain-Nuelles	E	01/01/2023	08/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69212-MTD-230101-1	69	Rhône	69212	Saint-Jean-des-Vignes	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69246-MTD-230601-1	69	Rhône	69246	Theizé	E	01/06/2023	30/09/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69250-MTD-230101-1	69	Rhône	69250	Tour-de-Salvagny (La)	E	01/01/2023	30/10/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69264-MTD-230301-1	69	Rhône	69264	Villefranche-sur-Saône	E	01/03/2023	31/10/2023	DEF	01/03/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69270-MTD-230101-1	69	Rhône	69270	Chaponnay	E	01/01/2023	21/09/2023	FAV	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69271-MTD-230101-1	69	Rhône	69271	Chassieu	E	01/01/2023	31/10/2023	DEF	01/01/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69278-MTD-230101-1	69	Rhône	69278	Genay	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69282-MTD-230601-1	69	Rhône	69282	Meyzieu	E	01/06/2023	25/10/2023	DEF	01/06/2023	25/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69286-MTD-230101-1	69	Rhône	69286	Rillieux-la-Pape	E	01/01/2023	01/12/2023	DEF	01/01/2023	01/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
69290-MTD-230601-1	69	Rhône	69290	Saint-Priest	E	01/06/2023	31/08/2023	DEF	01/06/2023	31/08/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Haute-Saône (70)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
70045-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70045	Avrigny-Virey	E	01/01/2023	18/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
70107-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70107	Bussièrès	E	01/01/2023	21/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
70148-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70148	Chemilly	E	01/01/2023	03/12/2023	DEF	01/01/2023	03/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70150-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70150	Chenevrey-et-Morogne	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
70251-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70251	Francourt	E	01/01/2023	15/12/2023	DEF	01/01/2023	15/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70261-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70261	Frotey-lès-Vesoul	E	01/01/2023	21/12/2023	DEF	01/01/2023	21/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70285-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70285	Héricourt	E	01/01/2023	08/11/2023	DEF	01/01/2023	08/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70310-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70310	Lure	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70428-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70428	Pusey	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70501-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70501	Thiénans	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
70506-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70506	Trémoins	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
70517-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70517	Vallerols-Loriz	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Saône-et-Loire (71)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
71017-MTD-230101-2	71	Saône-et-Loire	71017	Ballore	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
71018-MTD-230712-1	71	Saône-et-Loire	71018	Bantanges	E	12/07/2023	31/12/2023	DEF	12/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
71029-MTD-230301-1	71	Saône-et-Loire	71029	Bellevesvre	E	01/03/2023	16/10/2023	DEF	01/03/2023	16/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
71033-MTD-230701-1	71	Saône-et-Loire	71033	Bey	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	







































86298-MTD-230101-1	86	Vienne	86298	Vouneuil-sur-Vienne	E	01/01/2023	23/11/2023	FAV	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
--------------------	----	--------	-------	---------------------	---	------------	------------	-----	------------	------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**Haute-Vienne (87)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
87027-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87027	Bussière-Galant	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
87053-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87053	Cromac	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
87085-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87085	Limoges	E	01/01/2023	15/11/2023	DEF	01/01/2023	15/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
87110-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87110	Oradour-sur-Grane	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
87114-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87114	Panzol	E	01/01/2023	15/11/2023	DEF	01/01/2023	15/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
87160-MTD-230401-1	87	Haute-Vienne	87160	Saint-Léger-Magnazeix	E	01/04/2023	07/10/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
87185-MTD-230101-1	87	Haute-Vienne	87185	Saint-Victurnien	E	01/01/2023	02/11/2023	DEF	01/01/2023	02/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Vosges (88)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
88087-MTD-230101-1	88	Vosges	88087	Chantraine	E	01/01/2023	30/11/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
88150-MTD-230101-1	88	Vosges	88150	Dommartin-sur-Vraine	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88165-MTD-230101-1	88	Vosges	88165	Étival-Clairefontaine	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88178-MTD-230101-1	88	Vosges	88178	Forges (Les)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88209-MTD-230101-1	88	Vosges	88209	Golbey	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
88267-MTD-230101-1	88	Vosges	88267	Lerrain	E	01/01/2023	14/11/2023	DEF	01/01/2023	14/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88270-MTD-230101-1	88	Vosges	88270	Liffol-le-Grand	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88289-MTD-230101-1	88	Vosges	88289	Martigny-les-Bains	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88319-MTD-230101-1	88	Vosges	88319	Moyenmoutier	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88372-MTD-230101-1	88	Vosges	88372	Raon-l'Étape	E	01/01/2023	11/12/2023	DEF	01/01/2023	11/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88481-MTD-230101-1	88	Vosges	88481	Uriménil	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
88516-MTD-230101-1	88	Vosges	88516	Vittel	E	01/01/2023	31/10/2023	DEF	01/01/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Territoire de Belfort (90)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
90022-MTD-230101-1	90	Territoire de Belfort	90022	Châtenois-les-Forges	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90026-MTD-230101-1	90	Territoire de Belfort	90026	Chèvremont	E	01/01/2023	25/10/2023	DEF	01/01/2023	25/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90035-MTD-230601-1	90	Territoire de Belfort	90035	Dorans	E	01/06/2023	30/09/2023	DEF	01/06/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90039-MTD-230101-1	90	Territoire de Belfort	90039	Essert	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90045-MTD-230701-1	90	Territoire de Belfort	90045	Fêche-l'Église	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90068-MTD-230101-1	90	Territoire de Belfort	90068	Meroux-Moval	E	01/01/2023	31/10/2023	DEF	01/01/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
90095-MTD-230505-1	90	Territoire de Belfort	90095	Suarce	E	05/05/2023	04/06/2023	FAV	01/10/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	